GROSSETABLETTE 200g

Application

Chloration permanente pour la destruction des bactéries, virus, champignons et algues des eaux de piscines et de pédiluves.

Caractéristiques

- Formulation classée non-comburante (test CE-A-17).
- Tablette de 200 grammes à dissolution lente, sans résidu.
- Teneur moyenne en chlore disponible voisine de 90%.
- Stabilisation élevée contre l'action destructrice des rayons ultra-violets de la lumière solaire.
- Compatible avec tout équipement de filtration.
- Convient pour toutes les eaux, même très dures.
- Conservation prolongée sous réserve de stockage à l'abri de l'humidité et à une température inférieure à 40°C.
- L'acide trichloroisocyanurique (principe actif du produit commercialisé) est autorisé pour la désinfection des eaux de piscines collectives par le Ministère de la Santé ; se reporter à l'article 5 de l'arrêté du 7 avril 1981 (J.O. du 10 avril 1981) modifié par l'article 2 de l'arrêté du 28 septembre 1989 (J.O. du 21 octobre 1989).
- L'usage de **hth Grossetablette 200g** en piscine collective est autorisé par le Ministère de la Santé ; agrément n°1281 en date du 27 septembre 2002.

Mode d'emploi

EN PISCINE FAMILIALE

1 **hth Grossetablette 200g** par tranche de 20 à 25 m^3 d'eau, tous les 7 à 10 jours, dans le skimmer ou le doseur flottant.

Ajuster ensuite, à l'usage, l'apport en tablettes de manière à maintenir en permanence un taux de chlore disponible (pastilles DPD n°1) au minimum égal à 2 mg/l.

Contrôler régulièrement le pH afin de le maintenir compris entre 7,0 et 7,4 et, de temps à autre, la teneur en stabilisant afin de vérifier qu'elle est inférieure à 75 mg/l.

EN PISCINE COLLECTIVE

La station de dosage Dosachlor offre une autonomie de chloration de 1 à 2 semaines. La consommation journalière voisine de 0,4 kg par tranche de 100 m^3 augmente selon la fréquentation, l'ensoleillement et l'agitation (toboggan, contre courant ...).

Contrôler en permanence un taux de chlore disponible de 2 mg/l et une teneur en stabilisant inférieure à 75 mg/l, l'idéal étant situé entre 25 et 50 mg/l.

En cas d'eau verte ou trouble, utiliser **hth T. Granulat**, **hth Tablechoc 20g** (chlore stabilisé ; étiquette bleue : acide trichloroisocyanurique ou dichloroisocyanurate de sodium dihydraté) ou utiliser **hth Shock**, **hth Granular** (chlore non stabilisé ; étiquette rouge : hypochlorite de calcium).

Attention de ne pas mélanger les produits entre eux à l'état solide et ne pas diluer dans un même récipient.

Composition

Contient de l'acide trichloroisocyanurique.

Sécurité

N – Dangereux pour l'environnement

Xn - Nocif

Attention ! ne pas mélanger à l'état solide un chlore stabilisé : étiquette bleue hth (acide trichloroisocyanurique ou dichloro-isocyanurate de sodium dihydraté) avec un chlore sans stabilisant : étiquette rouge hth (hypochlorite de calcium ou de lithium).

Attention ! ce produit présente des risques pour la santé et l'environnement ; se reporter à la Fiche de Données de Sécurité (pour les différents intervenants du réseau de distribution) et aux conseils de mises en oeuvre et aux phrases de risques et de sécurité indiquées sur les emballages.

Arch Water Products France - BP 219 – 37402 Amboise Cédex
Téléphone : 02 47 23 43 00 - Fax : 02 47 23 12 21